L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI MATIN, 29 FEVRIER.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

[illegible] LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 24 fév.
WASHINGTON, capt. Rousseau, samedi, 9 mars.
VILLE DE PARIS, capt. Surmont, samedi, 23 mars.
PEREIRE, capt. Danré, samedi, 6 avril.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125 | Seconde cabine, $75.

[illegible] d'excursion à prix réduits. [illegible] ne prennent pas de passagers d'en[illegible].

[illegible] voyageurs américains qui vont sur le continent [illegible] en revenant en prenant [illegible] de cette ligne évitent les risques [illegible] par les chemins de fer anglais et de [illegible] de la Manche, tout en s'épargnant [illegible] temps, d'ennui et d'argent.

[illegible] ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
Agent, 58, Broadway, New-York,
L. GRAND & Cie, Agent,
[illegible] Gallier Court, Lettre H. N. O.

Compagnie de Vapeurs HAMBOURGEOISE-AMÉRICAINE.

[illegible] entre le Hâvre et la Nouvelle-[Orléans] par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques et nouveaux steamers de la Compagnie: GERMANIA, capitaine Hebich. SAXONIA, capitaine [illegible]. VANDALIA, capitaine Franzen.

	De Hambourg	Du Hâvre	Santander	N.-Orléans
[illegible]	13 Jan.	16 Jan.	20 Jan.	21 Fév
[illegible]	10 Fév	13 Fév	17 Fév.	20 Mar
[illegible]	9 Mars	12 Mars.	16 Mar.	17 Av.

[illegible] prochaines dates de départ [illegible]

[illegible] passage, payable en or: [illegible]

[illegible] obtenir des billets de passage de Hambourg [ou] Hâvre ou de Santander, etc., en s'adressant [illegible]

C. B. RICHARD & BOAS,
[illegible] généraux pour pour le passage, 8 Bar[clay st] New York.
WILLIAMS, RUFFERTI & CO.,
[illegible], No 150 rue de la Commune
[illegible]

[Ligne] de l'Allemagne du Nord.

[illegible] entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, par la voie du Hâvre, Southampton et la Havane.

Les steamers du LLOYD de L'ALLEMAGNE DU NORD recommencent leurs voyages réguliers comme [suit]:

	De Brême.	De la N.-Orléans.
[illegible]	13 Déc.	3 Janvier.
[illegible]	27 Janvier	9 Mars.
[illegible]	24 Février	6 Avril.
[illegible]	23 Mars	4 Mai
[illegible]	20 Avril	1er Juin.
[illegible]	11 Mai	22 Juin.
[illegible]	27 Janv.	

[Se rendant] au Hâvre et la Havane, en venant [à] Brême et, en s'en retournant à Brême, à Southampton pour débarquer et [prendre] passagers et le fret. [Les] subséquents seront annoncés plus [tard].

PRIX DU PASSAGE:

[De] Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans: [illegible] $150 en or. [illegible] 40 [illegible]

[De la] Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre et à Brême: [illegible] $150 en or. [illegible] 41 [illegible]

[De la] Nouvelle-Orléans à la Havane: [illegible] $50 en monnaie courante. [illegible] 20 [illegible]

[illegible] délivrent des billets de passage [de] Southampton ou le Hâvre pour la Nou[velle-Orléans].

[Pour] détails, s'adresser à
[ED.] STOCKMEYER & CO., Agents,
[illegible] No 6 de la rue de l'Union

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

[illegible] Capt. Thos. Halsey,
[GEN.] MEADE [illegible] Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES [illegible] Capt. E. Howes,
[MI]SSISSIPPI [illegible] Capt. W. P. Henry,
[GREAT] WESTERN METROPOLIS [illegible] Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER, Capt. E. F. Burllick
[illegible] New-York, tous les samedis, [le] steamer

GEN. MEADE,
Capt. A. W. Sampson,
[partira] de son wharf, en face de la rue Jefferson, [samedi] 24 février, à 8 h. A. M.,
[Ce st]eamer a d'excellents aménagements.
Chambres [illegible] $50 00,
Entrepont [illegible] 25 00.

[illegible] des billets de connaissement pour Liverpool, Hamburg et Brême.
[illegible] de passage de 1re classe et d'entrepont (ticket), pour Liverpool et le continent [illegible] ligne de steamers de Guion, [illegible] New York tous les mercredis, sont [illegible] bureau.

[Le st]eamer E. B. SOUDER, suivra et partira le [illegible] mars à 8 h. A. M.
JOHN H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune No. 103.

[Pour] New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

[LA] LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
[illegible]

CORTES,
W[illegible], commandant

[partira de] son wharf, au pied de la rue Toulouse, [DIMA]NCHE, 25 février, à 8 heures A. M.
Passage [illegible] $50.

[On] prend du fret et donne des connaissements [pour] LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

[Pour fret] ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet No 41.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.

[illegible] 4 Départ. SAMEDI 24 février, à 8 heures du soir. [Le] steamer de première classe, YAZOO, capt. Catharine, [pour fret] ou passage, s'adresser à
WM. CREEVY, Agent,
Encoignure Carondelet et Gravier.
[illegible] ST MATRA capt. Howe, suivra et [partira] [illegible]

[Bure]aux de la Compagnie "Sun" Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

[COIN] DE LA RUE DU CAMP. [illegible]

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

[CONFOR]MÉMENT aux requisitions de sa [charte, la] Compagnie publie l'état suivant pour [l'année ex]pirée le 31 décembre 1871: [illegible] des primes de l'année expirée le 31 décembre [illegible]

[Risques] d'incendie	$100,738 87
[illegible] de mer	41,473 52
[illegible] rivières	61,159 64
[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]	$156,750 00
[illegible]	163,041 72
[illegible]	20,200 00
[illegible] hypothèque	40,200 00
[illegible] à recevoir	12,786 77
[illegible] compagnies d'assurance	5,650 02
[illegible] en voie de recouvrement	10,251 30
[illegible]	52,364 [illegible]
[Total] de l'actif	$654,867 56

[Ce] qui précède est une copie exacte [illegible] livres de la compagnie.
THOMAS SLOO, Président.
[THOS.] ANDERSON, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans
[Ass]ermentée et signée pardevant moi le [illegible] janvier A. D. 1872.
ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

[L]es Directeurs ont résolu de payer six pour [cent d']intérêt, à partir du deuxième lundi de [fév]rier 1872, sur les certificats de profits non encore [illegible], et ont de plus déclaré un dividende de [VI]NGT-CINQ POUR CENT sur le montant [des] primes participantes de l'année expirée le [31] décembre 1871—dividende pour lequel il sera [délivré] des certificats à dater du 15ème jour de mars [illegible]

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872:

John G. Gaines	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
B. Bisco,	I. N. Marks,
Charles Macready,	Richard Flower,
J. Weis,	W. E. Seymour,
W. B. Taylor,	J. C. Morris.

TEXAS.

Lignes Morgan des Steamers de la Malle des E.-U.

Les steamers suivants, en fer et à basse pression, forment cette ligne:

Agnes,	Alabama,	Austin,
Clinton,	City of Norfolk,	Harlan,
I. C. Harris,	W. G. Hewes,	Hutchinson,
Josephine,	Matagorda,	Morgan,
St. Mary,	Whitney.	

POUR GALVESTON et INDIANOLA.
Le steamer
W. G. HEWES,
Capitaine J. W. Hawthorne,
Partira du pied de la rue St. Joseph,
SAMEDI, 24 février, à 8 h A. M.

Le fret pour Lavaca est débarqué au wharf d'Indianola.

Des bills de connaissement sont signés pour Victoria via la ligne Morgan & Golfe, Ouest Texas et chemin de fer du Pacific.

Pour Brazos Santiago, Rockport, Corpus Christi, St. Mary et Fulton.

Via le Chemin de fer de la Louisiane, du Texas et Brashear, de Morgan.

Le steamer en fer
MORGAN,
Capitaine J. B. Lockwood,

Partira de Brashear à l'arrivée du train de 8 A. M. d'Alger, le
DIMANCHE 25 Février.

Les frais d'allége à Brazos sont à la charge et aux risques des consignataires.

Le fret pour Corpus Christi et St-Mary est débarqué à Rockport.

Il ne sera pas reçu de fret.
Le steamer Austin suivra via le fleuve Missis.

Pour Galveston, route intérieure, pour les passagers et la malle.

Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan

Pour les Passagers et la Malle seulement.

LES PASSAGERS PRENNENT LE FERRY DU CHEMIN DE FER, au pied de la rue Ste. Anne, à 7 heures et demie du matin, et arrivent à 11 heures et demie du matin, à Brashear City, où ils prendront le steamer

JOSÉPHINE,
MARDIS et VENDREDIS.
WHITNEY,
Les MERCREDIS et les SAMEDIS.
CITY OF NORFOLK,
JEUDIS et DIMANCHES.

On peut acheter des billets et retenir des chambres jusqu'à 5 heures du soir, tous les jours, (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, ou au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.

CHAS A. WHITNEY & CO.,
Agents,
au coin des rues Magazine et Natchez, N. O.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans. Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats Unis

CAMELIA,

fin marcheur, à basse pression, capitaine Handve, partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuntée, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et de Madisonville le LUNDI et le JEUDI matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quel conque après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
COHEN M. SORIA,
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
Sam Ayles, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, 150 Commune.

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES à 10 heures A. M.

A son retour à la N. O. il partira de Donaldsonville tous les Mardis et Vendredis matin, faisant le service de la côte le jour.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. McElroy. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON, 11, rue Conti.

Bateau semi-hebdomadaire, régulier, de Baton Rouge et de la Côte.

Départ, tous les LUNDIS, à 5 heure P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, à dater de lundi, 10 juillet.—Pour Lobdell's Store, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires de la Côte. Le beau bateau à vapeur BART ABLE, capt. V. B. Baranco; commis Allen Jumel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS,
No 11 du Commercial Place.

Paquebot de Donaldsonville, trois fois par semaine—voyageant de jour, en allant ou en revenant.—Le beau bateau à vapeur, fin marcheur et à passagers HENRY TETE, capitaine Jos. Dalferes, commis M. H. Landry—Partira de la Nouvelle Orléans à midi, les lundis, mercredis et vendredis, et s'arrêtera à tous les débarcadères de la côte. A son retour, il partira de Donaldsonville, les mardis, jeudis et dimanches, à 6 heures du matin. Sa règle est de donner satisfaction à tout le monde. Pour fret ou passage, s'adresser à J. O. LANDRY, secrétaire, No 23, rue Conti. Un commis se tiendra constamment à la levée, en face de la rue Conti, pour recevoir le fret.

Paquebot régulier du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures du soir.

Pour Donaldsonville, Paincourtville, Platteville, Napoleonville, Labadieville, Thibodaux, Lockport et tous les débarcadères intermédiaires des paroisses Assomption et Lafourche.—Le beau vapeur, d'un faible tirant d'eau, TABLEQUAH, capitaine Frank Dalferes, S. Streck, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

ATTAKAPAS.

Pour les Attakapas et l'Atchafalaya

Partira MERCREDI, 21 février, à 5 heures P. M., prenant des passagers et du fret pour Simmesport, Churchville et tous les points sur la rivière Atchafalaya, Bayou Chêne, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanneret, Nlle Ibérie, Fausse-Pointe, St-Martinville et tous les points sur le Bayou Têche, le paquebot régulier

LULU D.,
J. J. LABARTHE, Capitaine.
C. L. HARDY, Commis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à B. SUBERBIELLE, 19 Toulouse.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche

LIZZIE HOPKINS,
Jos. F. Aucoin, capitaine, P. A Charlet et N. Z. Dupuis, commis

Partira de la Nlle Orléans tous les MERCREDIS à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Un commis recevra le fret toujours sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Paquebot des Opelousas.

Pour Opelousas, Washington, Port Barré, et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

Le bateau à vapeur PEERLESS, capitaine B. H. Broad; commis, A. F. Troutala, partira SAMEDI 17 février à 10 heures A. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
BRITTON & EPPLER,
15, rue Gravier.

Paquebot de la Côte, au-dessous de la Ville; Deux fois par semaine.

Le beau bateau à vapeur BRADISH JOHNSON, capitaine N Badovich, commis [illegible], partira les MERCREDIS à midi, pour Riceland, et les SAMEDIS, à 4 heures P. M. pour l'habitation "Nairie."

Pour fret ou passage, s'adresser à
JAMES WOOD,
No 23 de la rue Peters, entre les rues Douane et Bienville.

N. B.—Il y aura un commis sur la levée, au pied de la rue St. Louis, pour recevoir le fret.

FOURNEAU DE CUISINE

CHARTER OAK

Un Fourneau Charter Oak qui sert depuis treize ans, tous les jours.

Nouvelle-Orléans, 8 avril 1869.

Je certifie avoir acheté de RICE BROS & Co., en 1856, le premier FOURNEAU CHARTER OAK qu'ils aient vendu. Ce fourneau sert dans ma famille depuis treize ans. Je le recommande à tous ceux qui ont un ménage comme étant le meilleur qui ait jamais été fait. Je suis convaincu qu'AUCUN AUTRE n'eut pu durer autant, ni être aussi utile.

Mme L. F. FOSTER,
No. 124, rue Washington, Nlle-Orléans.

Ce même CHARTER OAK a été exposé à la Foire de la Louisiane, en 1866; on s'en était servi pendant plus de treize ans. Plus de 20,000 personnes ont été convaincues qu'aucun autre fourneau n'aurait pu donner un semblable résultat.

Le célèbre Fourneau CHARTER OAK
EST EN VENTE CHEZ—
RICE BROS. & CO.,
Aux Nos 89 et 91, rue du Camp et 505, rue des Magasins.

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 150,000

ont été employés [illegible] dans le Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No.

48......RUE DU CAMP......48

Et achetez un "BRILLIANT."
E. HALLER.

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 48 de la rue du Camp.

On l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

17 sept [illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, dissent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant leurs 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors n'était donc riches, ils tombent malades, leurestomac est irrité, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, on le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent, à sa dernière demeure disent: C'était un homme, bonhomme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz; les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; car que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes; d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au choix de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui en font usage, les faibles et les anémiées en retirent le plus grand avantage. La force revient, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions, faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, en seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des effets vraiment merveilleux.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chaud où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les ardeurs profondes, l'action d'un soleil brulant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladie, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,

nos agents, le vendent par charetées au commerce. On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1a

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE
MOUND CITY
D'Assurance Mutuelle de la Vie,
A ST-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:
JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Prés
S. W. LOMAX, Secrétaire.
C. G. M. HATTON, Agent gé[néral].

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE,
Agence, No 33 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

OFFICIERS:
F. H. HATCH, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Présid
B. B. SIMMES, Sec. et Agent d'Eta

MEDECINS SURVEILLANT.
J. M. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D

DIRECTEURS:

E. T. Merrick,	C. H. Mouton,
James Jackson,	Robert Hare,
J. A. Wilts,	Thos. Fitzwilliam
F. A. Hatch,	Octave Voorhies,
B. B. Simmes.	

Cette Compagnie émet toute espèce de Polices d'Assurance de la vie.

FACTORS' & TRADERS' Insurance Company,

37......RUE CARONDELET......37

Extrait du Cinquième Etat de Situation annuel.

Nlle-Orléans, 24 septembre 1872.

PRIMES pendant l'année expirée le 30 avril 1871 [illegible]
Pertes soldées pendant l'année [illegible]
Réserve pour risques non terminés le 30 avril 1871 [illegible]
Profits nets de l'année expirée le 30 avril 1871 [illegible]

DIVIDENDES AU COMPTANT PENDANT L'ANNÉE:
INTÉRÊT (semi-annuel) [illegible] pour cent.
PRIMES [illegible] pour cent.

Actif au 30 avril 1871 ......$1,[illegible]

Cette Compagnie [illegible]

HARRISON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Moses Greenwood,	[illegible]
W. A. Johnson,	[illegible]
John I. Noble,	[illegible]
John Chaffe,	[illegible]
Micheal J. Smith,	[illegible]
Michael Hilliard,	[illegible]
Samuel E. Moore,	[illegible]
J. J. Warren,	[illegible]
Simon Block,	[illegible]
R. T. Buckner,	[illegible]
Perry Nugent,	A. Brittin,
Samuel Friedlander,	J. T. Pace,
Jos. W. Carroll.	

HOME STOMACH BITTERS.

Le Célèbre

AMER HOME

Est approuvé et prescrit par plus de médecins distingués qu'aucun autre tonique ou stimulant. C'est un PRÉVENTIF sûr dans les cas de fièvre et frissons, de fièvres intermittentes, de fièvres bilieuses et de toutes les maladies provenant de miasmes. On le recommande fortement pour la dyspepsie; il guérit de l'indigestion, excite l'appétit et n'a jamais manqué de faire renaître les forces. Cest surtout le REMÈDE DES FEMMES; il les fortifie et agit d'une manière bienfaisante sur leur esprit. L'AMER HOME (Home Bitters) est composé avec le plus grand soin; on n'en a jamais offert DONT LE GOUT SOIT AUSSI AGRÉABLE; la Faculté s'en a jamais recommandé aussi chaleureusement. Il n'en coûte rien d'en faire l'essai.

Chaque famille devrait en avoir une bouteille.

Nous demandons au lecteur de parcourir les certificats suivants qui émanent de quelques-uns des médecins les plus éminents du pays.

St-Louis, juillet 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Messieurs,—Comme vous avez communiqué à la Faculté la recette du "Home Bitters," je ne saurais [illegible] remède secret en potence, attendu que vous n'avez pas pris de patente. Nous avons analysé cette recette et nous n'hésitons pas à dire que la combinaison est excellente, que les ingrédients qui y entrent sont les meilleurs de leur espèce, qu'ils sont toniques, stomachiques et légèrement laxatifs. La préparation a lieu strictement d'après les règles de la pharmacie. Ayant employé cet Amer et en ayant vu l'effet, nous le recommandons comme le plus efficace des toniques et stimulants actuels.

L. CH. BOISLINIERE, M. D.	P. G. PORTER, M. D
ALFRED HEACOCK, M. D.	C. GOBSCH, M. D.
DRAKE McDOWELL, M. D.	C. A. WARE, M. D.
J. C. WHITEHILL, M. D.	E. A. CLARK, M. D.
Dr. C. V. F. LUDWIG.	S. G. MOSES, M. D.
W. A. WILCOX, M. D.	HUBERT FRIEN.

Hôpital de Marine des E.-U., St-Louis, Mo., 8 oct. 1870—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.,—Messieurs,—J'ai examiné la recette du "Home Stomach Bitters." Je l'emploie à l'hôpital depuis quatre mois. Votre Amer est, à mon avis, ce qu'il y a aujourd'hui de mieux en fait de tonique et de stimulants.
L. MELCHER.

St-Louis, 4 juillet 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.,—Ayant vu la recette de votre "Amer" et assisté à la combinaison des divers ingrédients, nous pouvons recommander votre préparation, en toute sûreté, comme le meilleur tonique qui nous soit connu. Nous ne doutons pas, considérant le soin que vous y mettez et la qualité des ingrédients, qu'elle ne devienne, comme elle le mérite, le tonique le plus populaire.

T. J. VASTINE, M. D.	T. G. COMSTOCK, M. D.

Nous souscrivons très volontiers au témoignage qui précède.

JOHN CONZELMAN, M. D.	JOHN HARTMAN, M. D
CHAS. VASTINE, M. D.	JOHN T. TEMPLE, M. D.
G. S. WALKER, M. D.	E. C. FRANKLIN, M. D.

Cincinnati, 10 oct. 1870.—A MM. W. B. KENNEDY & Co., agents pour la vente des "Home Bitters."—Messieurs,—Nous avons, à votre demande, analysé la recette des "Home Stomach Bitters." Les remèdes qui y entrent sont ceux qu'emploie généralement les médecins; ils sont fort scientifiquement et agréablement combinés et conviennent aux constitutions délabrées soit par une mauvaise digestion, soit par des maladies de marais.

Dr. J. L. VATTIER,	L. A. JAMES, M. D.
R. S. WAYNE, Chimiste.	C. T. SIMPSON, M. D.
W. T. TALIAFERRO, M. D.	S. P. BONNER, M. D.
J. J. QUINN, M. D.	C. S. MUSCROFT, M. D.
J. H. BUCKLE, M. D.	G. W. BIGLER, M. D.
W. R. WOODWARD, M. D.	G. A. DOHERTY, M. D.

Chicago, 20 sept. 1870.—A M. J. L. SMITH.—Nous avons examiné la formule du "Célèbre Amer" Elle est composée d'articles qui sont considérés comme les meilleurs toniques qu'emploie la Faculté. L'Amer est un des plus efficaces qu'il y ait en ce moment.

H. S. HAHN, M. D.	R. McVEAR, M. D.
J. R. WALKER, M. D.	G. A. MARINER,
NORMAN S. BARNES, M. D.	

A vendre par tous les Pharmaciens et Grocers.

Jas. A. Jackson & Co.,
PROPRIÉTAIRES,
Laboratoire, 105 et 107 N. 2d street,
ST-LOUIS (Mo.)

B. E. Oastendyk,
Marchand-Commissionnaire,
60 rue des Magasins, Agent à la Nlle-Orléans

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—FÉVRIER 1872.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. [illegible]

A	Lambert Adolphe
Ader (Mme Vve) née Roques	Levasseur Pierre
B	Longeste (Mme Vve) et son fils Louis
Ballon Lucien	M
Brunet Jn Pierre	Martreu Pierre Jn Gabriel
Blondeau (Coiffeur)	Marcou Lucien
Beban Gustave	Meniliani Joseph
C	Meriel Georges
Coste Louis	P
Chouroux Bernard (forgeron)	Pinot Auguste
Cacolios	Peos Onéare Guillaume
D	Porte Cacare Delorme (Mlle)
Durand Eugène	R
Dandue (les époux)	Rey Jean Antoine
F	Rencelet Louis Arthur
Fouché de Circé	Roux Jn Bte
G	S
Gounant Auguste	Steeckel Georges
Gaillard Auguste	Serres Anna (Mlle)
J	T
Jammes Jean Louis	Tracol Julien Henriet
L	
Lanne Gustave	

La Chancellerie du Consulat de France, [illegible] St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi

VINGTIEME ETAT ANNUEL
— DE LA —
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home
— DE LA —
Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 30 décembre 1871:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 décembre 1871, y compris les risques non expirés de 1870 [illegible] $280,235 [illegible]

Primes sur risques d'incendie	$154,446 65	
Primes sur risques de rivières	65,777 44	
Primes sur les risques de mer	60,102 19	$280,326 [illegible]
Moins:		
Primes remboursées	$ 3,061 92	
Primes sur risques non expirées en 1871	52,055 00	54,117 [illegible]
Montant net des primes		226,207 [illegible]
Pertes payées dans la même période		
Sur risques d'incendie	$ 39,251 60	
Sur risques de rivières	46,407 75	
Sur risques de mer	39,469 47	
	$125,[illegible]	
Réassurance et réduction (rebate) au lieu de scrip, taxes et frais, escomptes, intérêt, profits et pertes	27,141 21	152,[illegible]
Bénéfices		$ [illegible]

L'ACTIF
De la Compagnie est comme suit:

En caisse	$ 54,[illegible]	
Billets à recevoir, garantie	45,[illegible]	
Billets à recevoir, pour primes	9,[illegible]	
Comptes en voie de recouvrement	25,[illegible]	$[illegible]
Propriété foncière, No [illegible] de la rue du Camp		[illegible]
Bonds de la ville de la Nouvelle-Orléans		[illegible]
Bonds de l'Etat de la Louisiane		[illegible]
Bonds de la Compagnie de l'Hôtel St-Charles		[illegible]
Bonds de la Grande Loge, F. A. M.		[illegible]
Bonds de l'Association de l'Odd Fellows Hall		[illegible]
Bonds du Mech. and Agricult. Fair Association		[illegible]
Actions de banques		[illegible]
Actions du Vallette Dry Dock Company		[illegible]
Actions du Harbor Protection Company		[illegible]
Scrips de compagnies d'assurance de la Nlle-Orléans		[illegible]
Compte suspendu, d'actions et de bond		[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte [illegible] des livres de la Compagnie.
ALFRED MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

[illegible]

A. W. HUNTER, Secrétaire.

[Directeurs:]

[illegible]	WM. M. PERKINS,
[illegible]	ARCHIE WOODS,
[illegible]	WM. CHAMBERS,
JNO. G. [illegible]	M. G. RANDALL,
JNO. T. MOORE,	WM. F. TUTT,
ADOLPH MEYER.	

CHEMIN DE FER.

[illegible]

Agent général pour le fret,
G. W. R. BAYLEY,
[illegible]
CHAS. A. WHITNEY & CO.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY,

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

Voyageurs ATTENTION!!

[illegible]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagages sur toute la longueur des voies, avec un seul changement jusqu'à New-York et les points intermédiaires.

Le convoi express de 7 heures du matin part de la Nlle-Orléans tous les jours de dimanche excepté.

Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au Nord.

Wagons dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de la malle de 5 h. du soir se relie aux heures indiquées.

L'Express "LIGHTNING", pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

[illegible] au Nord.

20 vont à New-York en 69 heures!

[illegible]

Bureau, à Galveston—Bureau du N. O. J. & G. N. Rail Road et du Mississippi Central, au wharf de la ligne Morgan.

[illegible]

R. D. FROST, Surint. gén. du Ch. M. C.
D. B. MOREY, Ag. gén. fret du Ch. M. C.
E. D. SEWELL, Sur. gén. Ch. de fer Jackson.
S. E. CAREY, Ag. gén. fret Ch. de fer Jackson.
C. P. ATMORE, Ag. gén. pour les passagers.

Chemin de fer Pontchartrain.

[illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER.

[illegible]

A partir du [illegible] octobre 1871, les convois de ce chemin partiront comme suit:

[illegible]

THOS. G. DIMITRY,
Assistant-Surintendant.

PIANOS.

LES personnes qui désirent un piano, sont intéressées à s'adresser à mon magasin, et à examiner le magnifique choix de pianos de première classe qui s'y trouve, avant de faire aucune acquisition. Peu de personnes étant familiarisées avec la construction d'un piano et capables d'en juger les qualités, le meilleur moyen pour elle d'éviter tout mécompte est de se fier à la réputation et à la responsabilité du marchand et du fabricant, plutôt que de se laisser influencer par l'apparence de l'instrument et la modicité de son prix ou par le bon marché. Depuis quelques années, j'ai pu apprécier que le meilleur système est de ne tenir que des pianos de premier ordre, qui, la plupart du temps, sont les moins chers; tels que les célèbres pianos de Steinway, Knabe, Pleyel, instruments favoris, et les pianos de Haines dont la bonté égale le prix modéré.

Ces instruments sont parfaits à tous les points de vue, conservent parfaitement l'accord, et sont à l'épreuve des influences du climat; et quant à la qualité du son, le mécanisme et la durée ne sont surpassés par ceux d'aucune autre fabrique.

Tous ces pianos sont vendus, à des prix raisonnables, au comptant, ou partie comptant, par paiements mensuels, système que j'ai introduit dans cette ville et qui a obtenu un grand succès. J'ai aussi en magasin nombre de pianos d'occasion, que j'ai échangés contre des pianos neufs, et que j'offre, après les avoir parfaitement réparés, aux prix exceptionnels de $100 à $250.

Satisfaction complète garantie.
LOUIS GRUNEWALD,
Magasin de pianos,
129 rue du Canal.

Association d'Assurance Mutuelle —DE LA— Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 10 du Passage de la Bourse.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association d'Assurance publie l'état suivant:

31 Décembre 1871:

[illegible]

Le susdit état est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance.
G. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

[illegible]

G. LE GARDEUR Jr.,
Notaire public.

[illegible]

G. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

[Directeurs:]

JOHN CAVAROC,	P. [illegible]
[illegible]	[illegible]
J. REICHARD,	[illegible]
LEON HAAS Jr.,	P. S. WILTZ,
E. F. MIOTON,	LEON GURYHOUSE,
W. AGAR,	A. THIBAUT.

Four Millions of Invalids.

[illegible]

New Orleans Mutual Insurance ASSOCIATION.

Office No. 10 Exchange Alley.

SECOND ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

The above statement is a correct transcript from the books of the Insurance Association.
G. CAVAROC, President.
G. LANAUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this [illegible] day of January, 1872.
G. LE GARDEUR, Jr.,
Notary Public.

At a special meeting of the Board of Directors, held on the 8th of January, 1872, it was resolved that an interest of Ten Per Cent. per annum on the capital paid in, and a dividend of Thirty-five per cent. on the net earned participating premiums, be paid on and after the 15th of February next, in cash, to stockholders who have paid their subscription in full, and by credits on stock notes of subscribers on which balances are due.

It was furthermore resolved, that stockholders will have to pay, on the 15th of February next, all balances then remaining due on their stock notes.
G. CAVAROC, President.
G. LANAUX, Secretary.

DIRECTORS.

Chs. Cavaroc,	E. Gaudou,
Chs. de Buyter,	Arthur Poinsy,
A. Reichard,	J. Ogé,
Leon Haas, Jr.,	P. S. Wiltz,
E. F. Mioton,	Leon Guryhouse,
W. Agar,	A. Thibaut.

TWENTY-SECOND ANNUAL STATEMENT OF THE Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 22, 1871.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS,
City of New Orleans.
Sworn to and subscribed [illegible] day of May.
[illegible]

The Board of Trustees resolved to pay [illegible] FIFTY PER CENT [illegible]

THOS. A. ADAMS, President.
SAML. H. NEWMAN, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

TRUSTEES:

[illegible]

A. Thompson.

Office Louisiana Branch

MOUND CITY
Mutual Life Insurance Company
OF ST. LOUIS, MO.

Officers:
JAMES B. EADS, President.
A. M. BRITTON, Vice President.
S. W. LOMAX, Secretary.
C. G. M. HATTON, General Agent.

LOUISIANA BRANCH:
Agency 33 Carondelet street, New Orleans.

OFFICERS
F. H. HATCH, President.
E. T. MERRICK, Vice President.
B. B. SIMMES, Secy and State Agent.

MEDICAL EXAMINERS:
J. M. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTORS:

E. T. Merrick,	C. H. Mouton,
James Jackson,	Robert Hare,
L. A. Wiltz,	Thomas Fitzwilliam,
F. H. Hatch,	Octave Voorhies,
B. B. Simmes.	

All kinds of Life Policies issued by this company.

[illegible] REWARD

[illegible]

UNITED STATES HOTEL,

Cor. Fulton, Water and Pearl Sts., N. Y.

[illegible]

Money—Money.

[illegible]

[illegible]'S EXTRA GOLD PENS.

FACTORY,

[illegible]

Gold Holders and Pencils, FACTORY PRICES. Gold Pens repaired at 25 and 75 cents.

TWENTY-[illegible] ANNUAL STATEMENT

[New Orleans] Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

[illegible]

The above is a true and correct transcript from the books of the Company.
ALF. MOULTON, President.
A. W. HUNTER, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans,
City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of January, A. D. 1872.
ANDREW HERO, Jr., Notary Public.

The Board of Trustees, at a meeting held [illegible] day of January, 1872, unanimously adopted the following resolution:

Resolved, That six per cent. interest on all outstanding certificates of profits be paid to the legal holders of the same on and after the [illegible] day of February next.
ALF. MOULTON, President.
WM. M. PERKINS, Vice President.
A. W. HUNTER, Secretary.

DIRECTORS:

A. MOULTON,	WM. M. PERKINS,
[R.] HARE,	ARCHIE WOODS,
[J.] M. HORRELL,	WM. CHAMBERS,
JNO. G. ROGERS,	M. G. RANDALL,
JNO. T. MOORE,	WM. F. TUTT,
ADOLPH MEYER.	

New Orleans Mutual Insurance Company.

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

TWELFTH ANNUAL STATEMENT, 1872.

[illegible]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

[illegible]

LEEDS' FOUNDRY,

ESTABLISHED IN 1825.

[illegible]

LEEDS & CO.

RAILROADS.

New Orleans, Mobile —AND— TEXAS RAILROAD.

Change of Schedule and Time.

FRIDAY, DECEMBER 15, 1871.

DEPARTURE AND ARRIVAL OF TRAINS.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY,
General Superintendent.
[illegible]
CHAS. A. WHITNEY & CO.,
General Agents.

LOUISIANA DIVISION —OF— New Orleans, Mobile and Texas Railroad.

TRAINS FOR DONALDSONVILLE.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY,
Genl. Supt.

Morgan's "Louisiana and Texas Railroad."

[illegible]

U. S. Mail Route between New Orleans, Western Louisiana and Texas.

[illegible]

GEORGE PANDELY, Superintendent.

[illegible]

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents

TRAVELERS ATTENTION!!

[illegible]

The New Orleans, Jackson and Great Northern —AND— Mississippi Central Rail Roads

Run their PASSENGER COACHES and BAGGAGE CARS, their combined length, and but one change to New York and intermediate points. [illegible]

VICKSBURG, MEMPHIS, ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE,

[illegible]

NORTH, EAST AND WEST.

[illegible]

BAGGAGE CHECKED FROM HERE TO DESTINATION.

R. D. FROST, E. D. SEWALL,
[illegible]
D. B. MOREY, S. E. CAREY,
[illegible]
C. P. ATMORE, General Passenger Agent.

Pontchartrain Railway.

[illegible]

TO AND FROM THE LAKE, SAME DAY, 25 Cents.

WINTER SCHEDULE:
Commencing October 16th, 1871.

[illegible]

G. PANDELY,
General Superintendent.

MONEY CANNOT BUY IT!

FOR SIGHT IS PRICELESS!!

IF YOU VALUE YOUR EYESIGHT USE THESE PERFECT LENSES,

Ground from Minute Crystal Pebbles, Melted together, and derive their name "Diamond" on account of their hardness and brilliancy. They will last many years without change, and are warranted superior to all others in use.

MANUFACTURED BY
J. E. SPENCER & CO., OPTICIANS,
NEW YORK.

Caution.—None genuine unless stamped with our trade mark. [illegible]

For sale by [illegible]
M. LILIENTHAL,
Jeweler and Optician,
[illegible] Canal Street,
Is sole Agents for New Orleans.

From whom they can only be obtained. No peddlers employed.

E. DECHAMPS,

No. [illegible] ST. LOUIS STREET......No. [illegible]
NEW ORLEANS.
Direct Importer of
French Wines and Brandies,
CORDIALS, SWISS ABSYNTH, KIRSCHWASSER,
Fruits in Brandy, Fruits in their Juice,
DOMESTIC LIQUORS, ETC.

The only Agent in the United States for the sale of the [illegible] BITTERS.

MEDICAL.

LOOK TO YOUR CHILDREN.

The Great Soothing Remedy.

[illegible]

It is the Great Infants and Children's Soothing Remedy [illegible]

Prepared by the GRAFTON MEDICINE CO. [illegible]

Sugar, Molasses and Syrups.

REFINED SUGAR—Cut Loaf, Crushed and Powdered.
A. THOMSON & CO.,
[illegible] Tchoupitoulas street.

GOLDEN SYRUP—A superior article of pure [illegible]
A. THOMSON & CO.,
[illegible] Tchoupitoulas street.

REFINED SYRUP AND MOLASSES—[illegible]
A. THOMSON & CO.,
[illegible] Tchoupitoulas street.

LOUISIANA [illegible]—Various grades of [illegible]
A. THOMSON & CO.,
[illegible] Tchoupitoulas street.

CLARIFIED SUGAR—Various grades white and yellow [illegible]
A. THOMSON & CO.,
[illegible] Tchoupitoulas street.

LOUISIANA SUGAR—Various grades of plantation [illegible]
A. THOMSON & CO.,
[illegible] Tchoupitoulas street.

[illegible] SUGAR—[illegible]
A. THOMSON & CO.,
[illegible]

H. ELIE,

[illegible] ROYAL STREET [illegible]

HAS always on hand a large assortment of PIANOS [illegible]

NEW ORLEANS DAILY BEE

[illegible] & LIMET, PUBLISHERS,
Office No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, FEBRUARY [illegible], 1872.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE WEEKLY BEE

Is published every Saturday morning, [illegible]

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, Thursday, February [illegible], 1872.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship Liberty, Reed, for Baltimore, via Key West and Havana. [illegible]
Steamship [illegible], Hutchinson, Talbot, for Indianola, via Galveston. [illegible]
Steamship City of Galveston, [illegible], for New York. [illegible]
Bark Queen, (British), Corey, for Liverpool. [illegible]
Bark Aunghe, (British), [illegible], for Liverpool. [illegible]
Schr Jennie, McCarter, for Ruatan.

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship W G Hewes, Lockwood, from Indianola and Galveston, to C A Whitney & co. [illegible]
Ship Carondelet, Kelly, from Liverpool Dec 16th, to [illegible]
Bark Mary E Riggs, Langdan, 12 days from New York, to G A Fosdick & co—Passed.
Bark [illegible], (Britain), Morris, from Middlesbrough Dec 18th, to Lovell & Bailey—Passed.
Schr [illegible] W Smith, Tucker, from Rio de Janeiro [illegible] to Phelps & co—1st district.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Schr Martha, fm Pensacola—44,000 feet lumber [illegible]
Schr Magnolia, fm Biloxi—[illegible] bbls coal.
Schr Marie, from Pearl River—[illegible] feet lumber.
Schr Louise, fm Pearl River—[illegible] feet lumber.
Schr Amelia, fm Bay St Louis—[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.

Schr Alice McGuiness fm Pearl River—[illegible] feet lumber.
Schr Odessa, fm Bayou Lacombe—[illegible] cords wood.
Schr Liberty, from Bayou [illegible]—[illegible] cords wood.
Schr Odvie, fm Bayou Lacombe—[illegible] cords wood.
Schr Albert M, fm Bay St Louis—[illegible]
Schr Josephine No 1, fm Bay St Louis—[illegible]
Schr Clara No 2, fm Biloxi—[illegible]
Schr Mary Ann, fm Bayou Lacombe—[illegible]
Schr Mandeville, fm Mandeville—[illegible]

— STEAMBOATS —

St. John, Greathouse, from Baton Rouge.
Mary Louise, Baker, from [illegible].
Bay [illegible], from [illegible].
[illegible] A Thorn, Thorn, from Jefferson.
[illegible] Mosby, Bennett, from Lower Coast.

TOWBOAT REGISTER.

The towboat Resolute, Warren, from the Passes—Towed down and to sea, 16th inst., [illegible] Genevieve Strickland, bark W H Jenkins, brig [illegible] and Sophia and schr [illegible]; towed up ship Ocean [illegible] and Mary E [illegible], and schr Nancy W Smith.
Towboat Crescent City, Townsend, from City, with 1 barque.

BELOW COMING UP.

Steamship New England, Baxter, 20 days from New York, to Geo W Hynson & co.
Bark E A Allen, Terr, 10 days from Boston, to [illegible] A Fosdick & co.
Schr [illegible] Hunter, 9 days from [illegible], to the N O & R I Front [illegible]

EXPORTS.

BALTIMORE, VIA KEY WEST AND HAVANA—Per steamship Liberty—For Baltimore [illegible]
INDIANOLA AND GALVESTON—Per steamship [illegible]
NEW YORK—Per steamship City of Galveston [illegible]
LIVERPOOL—Per bark Queen [illegible]
LIVERPOOL—Per bark Aunghe [illegible]
RUATAN—Per schr Ocean—[illegible]

IMPORTS.

HAVANA—Per steamship Yazoo [illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

BATON ROUGE—Per steamer St John [illegible]
CAMDEN—Per steamer [illegible]
JEFFERSON—Per steamer Carrie A Thorn [illegible]
LOWER COAST—Per steamer [illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R. [illegible]

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R. R. [illegible]

Louisiana Mutual Insurance Company.

Seventeenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me [illegible] of March, 1871.
P. CHAS. CUVELLIER, Notary Public.

Six per cent. interest on the outstanding scrip [illegible]
CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

Board of Trustees [illegible] February [illegible]:

Chas. Briggs,	[illegible]
Ant. Carriere,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Geo. W. Bunham,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Frank Williams,	[illegible]
Thomas Byrne,	[illegible]

LIST OF VESSELS

FEBRUARY 21, 1872.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

[illegible]

BOSTON.

Bark C E McNeil, Crowell [illegible]
[illegible]

PHILADELPHIA.

Schr J S & L C Adams, Adams [illegible] sld Feb 7

ROCKLAND

[illegible]

LIVERPOOL.

[illegible]

LONDON.

[illegible]

CARDIFF.

[illegible]

SHIELDS.

Ship Cotton, Blanch [illegible] sld Jan 27

NEWPORT, WALES.

[illegible]

BRISTOL, ENG

[illegible]

DEAL.

[illegible]

BEAUMARIS.

[illegible]

PORTSMOUTH.

Bark E A Kennedy, [illegible] sld Dec 22

SUNDERLAND.

[illegible]

GREENOCK.

[illegible]

DUBLIN.

[illegible]

QUEENSTOWN

[illegible]

HAMBURG.

[illegible]

BREMEN.

[illegible]

ROTTERDAM.

[illegible]

ANTWERP.

[illegible]

BRITONFERRY.

[illegible]

MIDDLESBOROUGH.

[illegible]

HAVRE.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

MARSEILLES.

[illegible]

PALERMO.

[illegible]

RIO DE JANEIRO.

[illegible]

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans.

No. 62 Camp street.

NEW ORLEANS, Jan. 24, 1872.

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement for the year ending December 31, 1871.

Amount of premiums for the year ending Dec. 31, 1871, viz:

On Fire Risks	$100,738 87	
On Marine Risks	41,473 52	
On River Risks	61,159 64	
[illegible]	[illegible]	
Add unterminated risks for 1870	[illegible]	
Deduct, unterminated Risks for 1871	[illegible]	
Return Premiums	3,788 51	[illegible]
Net earned premiums		[illegible]
Losses, etc., paid during same period, viz:		
On Fire Risks	[illegible]	
On Marine Risks	[illegible]	
On River Risks	[illegible]	
Add for unadjusted losses, etc.	[illegible]	
Discount on premiums	[illegible]	
Reinsurance	[illegible]	$144,744 [illegible]
General expenses and taxes	[illegible]	
Interest on scrip	[illegible]	
Less discount and interest	[illegible]	
Net profit		[illegible]

The company have the following assets, estimated at the lowest market cash values, viz:

25 Consolidated City Bonds	[illegible]
20 Railroad City Bonds	[illegible]
40 Seven per cent. City Bonds	[illegible]
14 State Bonds	[illegible]
4 Odd Fellows' Hall Association Bonds	4,000 00
3 Grand Lodge of Louisiana Bonds	[illegible]
2 Turners' Association Bonds	[illegible]
Bank and Gas stocks, etc	[illegible]
Loans on Pledge	[illegible]
Loans on Mortgage	[illegible]
Bills Receivable	[illegible]
Scrip of other Insurance Companies	[illegible]
Premiums in Course of Collection	[illegible]
Cash on hand	[illegible]
Total assets	[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of January, A. D. 1872.
ANDREW HERO, Jr.,
Notary Public.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding certificates of profits on and after the second Monday of February, 1872; and they have further declared a dividend of THIRTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending December 31, 1871, for which certificates will be issued on and after the 15th day of March.

THOMAS SLOO, President.
JOHN G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS FOR THE YEAR 1872.

John G. Gaines,	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
B. Bisco,	I. N. Marks,
Charles Macready,	Richard Flower,
J. Weis,	W. E. Seymour,
W. B. Taylor,	J. C. Morris.

IRISH ROOFING FELT.

[illegible] 1867.

[illegible]

NEW PREPARED ROOFING

[illegible] & SON,
[illegible] PATENTEES,

[illegible]

THIS NEW PR[illegible] PRODUCTION IS [illegible]

J. C. LIMO[illegible]

[Char]ter Oak Wo[od]

[illegible]